

CHEVERNY.INFOS



**Bulletin municipal
Juillet / Août / Septembre 2014**

Mairie de Cheverny

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi :

9h-12h / 14h-16h30

Mercredi et jeudi :

9h-12h

Samedi sur rendez-vous

A partir de septembre

Samedi :

9h-12h

www.mairie-cheverny.com
mairie.cheverny@orange.fr

SOMMAIRE

Le mot du maire	
Notre commune citoyenne	1
En direct de la mairie	2
Comptes rendus des Conseils municipaux	3 - 4
En direct de la mairie	
Agenda	5
Programme	
Echo du caquetoire	6

EDITO DU MAIRE

Chevernoises, Chevernois,

L'été arrive mais il ne semble pas décidé à prendre un rythme saisonnier naturel. Des pluies entrecoupent des moments ensoleillés qui permettent à tous de profiter du jardin, de nos espaces publics, de nos animations associatives et municipales. La pluie n'a même pas démobilisé un exceptionnel public pour Jazz'in qui a réalisé son plus grand nombre d'entrées ! Le beau marché gourmand et artisanal du 20 juillet a eu le droit aux notes de notre Lyre, de la Chorale « Il était une voix » et du public pour partager ces instants. Cela augure déjà la préparation de l'Echo du Caquetoire, festival des arts de la rue, qui vous donne rendez-vous début août puis la fête des vendanges le 13 septembre. L'été, c'est aussi un temps différent pour s'occuper des choses que l'on délaisse le reste de l'année. Les aménagements, le rangement, les tailles et coupes, le jardinage... autant d'activités qu'il faut savoir engager en respectant son entourage : respect des horaires de tondeuses et autres matériel thermique, respect de la gestion des déchets verts, entretien des feuillages qui longent les voies publiques avec un élagage adapté. Ce numéro rappellera ces usages collectifs. Nous vous présentons aussi, Elodie Deniau, qui sera chargée de l'accueil en mairie avec, notamment, une ouverture le samedi matin dès septembre. Entre temps, l'équipe municipale tient avec engagement son rôle. Suivi de la construction de la maison médicale, état des lieux et entretien de la voirie communale, gestion des concessions du cimetière, étude sur une meilleure gestion des déchets ménagers et du tri sélectif, mise en place d'un transport scolaire le mercredi, enfouissement des réseaux dans le bourg, autant de sujets qui se mettent en œuvre progressivement. C'est avec toute l'équipe municipale que nous poursuivons ces projets et ce bulletin municipal vous permet de prendre connaissance de nos actions. Le site de la mairie est aussi à votre disposition tandis que vous pouvez prendre rendez-vous, si nécessaire, avec le maire et/ou les adjoints.

Bon été à tous, bonne lecture.

Bien à vous

Lionella Gallard, Maire de Cheverny

Notre commune citoyenne

Notre commune obtient la Marianne de bronze du civisme.

C'est avec une immense fierté que notre maire, Lionella Gallard, va recevoir la Marianne de bronze du Civisme des communes de moins de 1 000 habitants qui honore notre village et ses habitants qui se sont massivement exprimés lors des dernières élections municipales. Cette Marianne de Bronze illustre la volonté des administrés, de prendre part à la vie de la commune en votant pour élire une équipe municipale. Près de 80 % des inscrits ont voté. Un bel exemple de démocratie qui renforce la mobilisation des élus.



Recette d'un bon voisinage... allégée en bruit !

Tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres scies mécaniques...

Périodes autorisées :

- En semaine, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Pensez-y avant que votre responsabilité soit engagée !

L'élagage des arbres situés en limite du domaine public est un problème récurrent très rarement appréhendé par les propriétaires riverains. Vous ne devez pas laisser les branches de vos arbres ou arbustes déborder sur le domaine public (Cf. Code Rural). Bien sûr, il y a une tolérance et aussi à mesurer le danger que ceux-ci représentent : un arbre qui penche dangereusement doit être traité sans délai alors qu'un rameau peut attendre. Certaines haies ont pris énormément d'importance et débordent de parfois un mètre sur la partie engazonnée de la chaussée. Vous devez pendant la morte saison y remédier. Votre responsabilité civile est engagée en cas d'accident dû entre autre à un manque de visibilité. Nous ne souhaitons pas intervenir, ce qui ne pourrait se faire que par l'intermédiaire d'une entreprise, à ses tarifs, qui seraient ensuite recouverts auprès de vous par le Trésor Public. Alors, à vos cisailles, à vos tronçonneuses, et bon élagage.

Les petits ponts que l'on appelle «ponceaux» et qui vous permettent d'accéder à votre propriété, jardin, maison, sont votre propriété. Vous les avez installés en vous référant aux normes en vigueur et après en avoir effectué la demande à la mairie, appelée «autorisation de voirie». Vous en avez la charge ainsi que l'entretien. Avant l'hiver et les pluies, vous devez vérifier qu'ils ne ralentissent pas l'écoulement des eaux et, s'il s'agit d'une entrée vers la maison, que le revêtement soit pour votre confort en bon état (cf. Code Rural). Les employés municipaux interviennent quelquefois lorsqu'ils procèdent aux réparations des voies en enrobé ou en calcaire. Rappelons ici que chacun doit avoir un œil sur le domaine public qui le concerne.

En direct de la mairie

Maison de santé universitaire

Une maison de santé qui se porte bien.



Entourée d'une équipe composée d'un responsable de chantier, qui parfois prescrit la piqure de rappel, des élus qui aiguillonnent l'avancement des travaux, des médecins et infirmières qui se piquent au jeu dans le choix du décor intérieur de leurs cabinets et de l'accueil des patients.

A ce jour les délais de réalisation sont tenus. Le bâtiment est, en juillet, hors d'eau, hors d'air. En septembre : début des installations électriques. Rendez-vous dans le prochain bulletin municipal pour un nouveau compte rendu.

Présence verte



Il existe plusieurs organismes de téléassistance. Votre commune a choisi de passer une convention de partenariat avec « Présence Verte ».

Ce service permet le maintien à domicile des personnes isolées, fragilisées ou handicapées à faible capacité motrice, grâce à des dispositifs adaptés à chacune des situations.

Les démarches sont effectuées en mairie. Les frais de dossier s'élèvent à 50 € dont 20 € sont pris en charge par la commune.

20 septembre : Le jour de la nuit



6ème Edition

Consciente des effets de la pollution lumineuse sur le paysage et le ciel étoilé, la biodiversité nocturne et sur la consommation d'énergie, la commune de Cheverny a décidé de participer à la sixième édition du Jour de la Nuit qui aura lieu le 20 septembre prochain. Cette participation prendra la forme d'une extinction symbolique de l'éclairage public durant toute la nuit.

Pour plus d'information sur le Jour de la Nuit, se reporter au site www.jourdelanuit.fr référençant précisément les centaines d'événements prévus le Samedi 20 septembre 2014.

Etat civil

Naissance :

ROSEY VASSEUR Ema 1er juin

Mariages :

FOREAU Olivier
et MASLARD Pascaline 24 mai

PLOQUIN Aurélien
et DEMONCHAUX Angélique 14 juin

Décès :

CADOUX Jean 30

Un nouveau visage à la mairie



Melle Elodie DENIAU, en poste à la mairie depuis le 16 juin.

Je suis à l'écoute des habitants de Cheverny le mercredi et le jeudi 9h à 12h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Dès septembre le samedi de 9h à 12h. A bientôt !!!

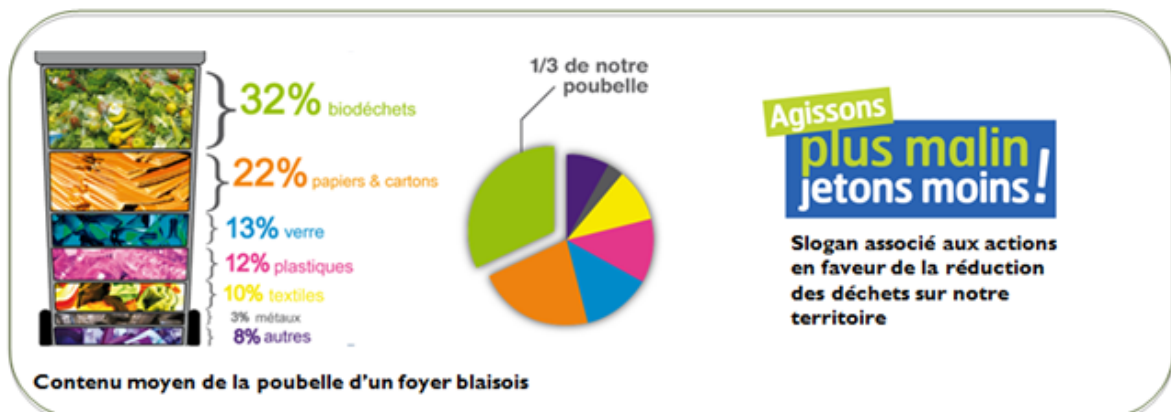
ADIL 41 : Info → Energie

A partir de septembre 2014, l'ADIL 41 EIE vous propose un nouveau service : des **sessions d'information gratuites ouvertes à tous** qui se tiendront en moyenne deux fois par mois à l'ADIL 41, 34 avenue du Maréchal Maunoury, Porte C, à Blois.

Au programme : Energie renouvelable, Accession à la propriété, Eco-gestes, Financement, Location, Maîtrise de l'énergie, Ventilation, Habitat indigne.

Pour tout renseignement : www.adil41.org 02 54 42 10 00

Gestion des déchets



Une bonne gestion de nos déchets est indispensable. Alors pensons-y tous les jours, car chaque geste compte !

Pour plus d'informations connectez-vous sur www.valeco41.fr

Comptes rendus des Conseils municipaux

Conseil municipal du 2 juin 2014

MSU (Maison Santé Universitaire – avenant lot n° 12 – GIRARD Travaux Publics

Cet avenant concerne le busage du fossé, non prévu dans le devis initial. Le montant total des travaux s'élève à 4 144,80 €.

SIDELC (Syndicat Intercommunal Electricité Loir-et-Cher) – enfouissement réseau Rue Argonne

Ce point, déjà prévu à l'ordre du jour du précédent conseil, a été reporté à ce jour en raison d'un manque de précisions sur le détail des travaux à réaliser.

Les lampadaires seront équipés de lampes « basse énergie ». Lionella GALLARD présentera un dossier « économie d'énergie » auprès de l'Agglo qui nous apportera une subvention sur la pose des lampadaires.

Appel à candidatures gîte communal – autorisation occupation domaine public

La commission s'est réunie avant le Conseil Municipal afin de choisir le mode de gestion des gîtes, entre une DSP (Délégation de Service Public) et une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire). C'est cette dernière solution qui a été retenue.

La décision de la commission sera rendue au Conseil Municipal du 1er septembre.

Signature convention PACT (Projet Action Culturelle de Territoire) – Grand Chambord.

Le travail culturel de Cheverny est largement reconnu grâce à Jazz'in, à l'Echo du Caquetoire et à la Maison des Vins. Un projet porté par le Grand Chambord, étendu à Cheverny, doit être signé prochainement pour 2014 ; il sera renouvelé automatiquement pendant 3 ans pour les deux manifestations.

Festival des Arts de la Rue Echo du Caquetoire.

Ce projet est éligible au PACT et bénéficie de fonds européens. Une charte « éco-festival » est mise en place pour le respect de l'environnement (covoiturage, tri sélectif sur place...). Il aura lieu du 8 au 10 août 2014, accès gratuit.

Compte rendu commissions Agglopolys

Laurent CHERRIER a assisté, le 27 mai, à la commission « Tourisme-culture-sport-loisirs ». Il s'agissait d'une première réunion de présentation : écoles d'art et de musique (1 600 élèves fréquentent les écoles de musique), piscines, médiathèques, aménagement de la Loire avec le projet d'amélioration du Lac de Loire, Jeu de Paume...

Rentrée scolaire 2014-2015 – organisation rythmes scolaires

La mise en place de nouveaux rythmes scolaires à la rentrée prochaine entraîne, non seulement des problèmes d'organisation au sein de l'école publique de Cour-Cheverny, mais un surcoût quant au transport supplémentaire du mercredi matin. Michelle DILAJ a assisté à un Conseil spécial « rythmes scolaires » à la mairie de Cour-Cheverny le 27 mai dernier et le souci du retour, le mercredi à midi, se pose pour les 60 enfants de Cheverny qui bénéficient du ramassage scolaire. Nous allons demander un devis à la Société SIMPLON pour le ramassage du matin et du midi. De son côté, l'équipe scolaire adressera un questionnaire aux parents pour, d'une part, avoir leur avis sur la pratique de ces nouveaux rythmes, et, d'autre part, connaître le nombre d'enfants susceptibles d'utiliser le transport du midi.

Conseil municipal du 7 juillet 2014

Résultat enquête publique : transfert de la voie privée dénommée L'Allée dans le domaine public

Un seul refus a été exprimé. Monsieur SCHNOERING, commissaire enquêteur, après examen du dossier et des doléances, permettant le transfert de la voie privée dénommée L'Allée dans le domaine public, a donné un avis favorable.

MSU (Maison Santé Universitaire) : avenant de transfert de dénomination d'entreprise – lot n° 8 (électricité) et lot n° 10 (plomberie – sanitaires)

Au moment de l'appel d'offres, la Société SINET a été choisie. Celle-ci a été reprise par la Société SOGECLIMA qui effectue les travaux de plomberie et d'électricité.

Commission de révision des listes électorales : nomination d'un délégué de l'administration et d'un délégué complémentaire auprès du Tribunal de Grande Instance

Monsieur Jean DESCOMBES, adjoint au maire de l'ancien conseil municipal, est en fin de mandat. François CAZIN, Philippe TESSIER et Jean-Claude CHADENAS sont proposés à ce poste.

Michelle DILAJ est élue au poste de délégué complémentaire, comme suppléante à Madame Violette ROUSVOAL.

Comptes rendus des Conseils municipaux

Conseil municipal du 7 juillet 2014 (suite)

Implantation d'un point propreté au lieu-dit Villavrain

Ce point propreté sera installé en septembre.

Courant 2015, un autre point enterré sera implanté dans le bourg, route du Bûcher, vers le stade.

Avenant au marché de transport scolaire

La Société de transport SIMPLON assurera le transport du mercredi matin et midi, après les cours.

Cloches de l'église

La Société GOUGEON, qui entretient les 2 cloches, a fait un devis, en janvier 2013, pour leur réparation. Le coût des fournitures nécessaires est de 662 €. Le montant total du devis s'élève à 2 513€ HT, soit 3005,55 € TTC. Avant de prendre une décision, nous demanderons un nouveau diagnostic à cette Société, en présence de Pascal CHEVALLIER, ce qui nous donnera une idée de l'évolution ou non des dégâts.

Conseil des sages

Le délai de dépôt des candidatures a été prolongé au 15 septembre.

Affaires diverses

Syndicat d'eau

Une erreur du Syndicat, dans la procédure du vote pour le renouvellement des délégués, nous contraint à revoter à bulletin secret : 12 voix pour Lionella GALLARD.

Restauration du monument aux morts

Nous avons obtenu les subventions cantonale (300 €), départementale (500 €) et nationale (700 €), soit un total de 1 500 € sur les 8 000 € de travaux prévus.

11 novembre 2014

Une chorale d'environ 50 enfants des deux communes va être formée. Ils interpréteront des chants spécifiques à cet événement.

Radars pédagogiques

Nous avons reçu une subvention de 3 135 €.

Dotation et taxe

Le Fond Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP) diminue en 2014 : 29 430,31 € (en 2013, il se montait à 32 700,34 €). La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) diminue elle aussi de 5 831 € (montant versé en 2014 : 156 412 €).

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le Conseil Général nous verse une indemnité de 1 190 € pour la mise à disposition de Sylvain LOISEAU, pompier volontaire.

Maison à vendre

Elle est située place de l'Église, Son prix est de 70 000 €. Sa surface habitable est de 31 m² sur un terrain de 277 m². Nous votons pour ou contre la préemption : 12 voix pour ; 1 abstention.

Conseil des Jeunes

Le vote a eu lieu le 22 juin dernier. La liste était composée de 10 enfants de 12 à 16 ans.

Il y a eu 34 votants, dont 1 nul. L'élection de leur Maire aura lieu le 19 septembre 2014.

Permanences du samedi matin

Assurées à partir du mois de septembre par Élodie DENIAU, qui a pris ses fonctions le 16 juin 2014.

Conseil Municipal des jeunes

34 jeunes citoyens, de 8 à 17 ans, se sont déplacés le 22 juin 2014 pour élire le premier Conseil Municipal des Jeunes de Cheverny. Une liste de 10 candidats a été élue : Henri CAZIN, Aude de SEGONZAC, Garance FOUCAULT, Mathis GOUNY, Vincent GUILLOT, Clément LUCK, Nathan POUSSIN, Florian ROUSSAY, Joaquim SANTABODIA, Jeanne ZEPPA. Ces derniers se réuniront le Vendredi 19 septembre 2014 à 19h, à la salle du conseil de la mairie de Cheverny, afin d'élire leur Maire.



Affaires scolaires

Changement des rythmes scolaires

En raison de l'application de la réforme sur les rythmes scolaires, les enfants auront cours le mercredi matin. La commune de Cheverny assurera leur transport par la Société SIMPLON.

Inscriptions au restaurant et à la garderie

Si vous souhaitez que vos enfants bénéficient des services restauration et garderie, pensez à retourner les documents en mairie de Cour-Cheverny le 14 août au plus tard.

A vos agendas

L'écho du Caquetoire 8/9/10 août

L'Écho du caquetoire, c'est aussi un éco-festival !

Cette année, le festival des arts de la rue de Cheverny adopte une couleur éco citoyenne. Il est labellisé depuis le 17 juillet « Eco festival » et affiche une volonté de respecter l'environnement avec des animations de sensibilisation, le traitement des déchets pendant le week-end, du matériel jetable bio dégradable ou recyclable, enfin, un espace exceptionnel pour évoquer cette démarche : le lavoir de Cheverny. C'est ici que vous pourrez tous appréhender une belle illustration de l'harmonie bucolique qui existe encore dans nos campagnes. Rendez-vous avec le CDPNE (comité départemental de la biodiversité et de l'environnement) : un animateur vous racontera toutes les richesses naturelles découvertes à Cheverny lors de l'inventaire réalisé au cours de l'année 2013. Attention !!! Nombre de places limitées : réservation préalable au CDPNE 02 54 51 56 70 pour le samedi 9 et le dimanche 10 août à 14 h sur le site du lavoir. Le programme complet du festival se trouve en page 6.



La fête des vendanges 13 septembre



Après une 3e édition particulièrement réussie, en 2013, la Fête des Vendanges investit de nouveau le village de Cheverny, le 13 septembre, pour une journée festive et familiale.

Les vignerons des AOC Cheverny et Cour Cheverny, feront déguster leurs vins le 13 septembre prochain, dans une ambiance conviviale et festive. Marché du terroir, espace artistique, animations (golf, promenade à dos d'âne,...), spectacles musicaux et dégustations permettront à chacun de trouver son bonheur et de passer une journée mémorable.

Première randonnée pédestre dans le vignoble

Pour la première fois cette année, une randonnée pédestre (deux parcours de 8 et 12 km), au cœur du vignoble alentour, sera proposée dès 8h30, avec possibilité de passer dans le château de Cheverny jusqu'à 9h45. Les enfants pourront accompagner leurs parents à dos d'âne. Des ravitaillements en cours de route et un vin d'honneur à l'arrivée sont également prévus.

Un concert gratuit (21 h), concocté par les parrains Ours et Pierre Souchon (présents l'année dernière), et deux représentations du spectacle "Des cailloux et du pain", proposé par la Compagnie du Hasard (18 h et 20 h 15), donneront à la soirée un caractère festif ; laquelle pourra se prolonger au bar à vin, installé sur la place du village, ou au Fumoir de Sologne et au comité des fêtes de Cour Cheverny, pour une pause gourmande.

www.maisondesvinsdecheverny.fr

Programme* de l'Echo du Caquetoire des 8/9/10 août

Vendredi 8 août

14 h à 19 h : Exposition d'artistes, d'artisans locaux
Lieu : place de l'église, sous le Caquetoire et à la maison des vins

14 h à 19 h : Atelier animation récup, point info sur le compostage et le tri sélectif par les ambassadeurs du tri d'Agglopolys
Vous saurez tout sur le compostage et apprendrez en vous amusant à recycler
Lieu : Place de l'église

14 h 30 : Inauguration du Festival
Par le centre de loisirs de Contres et la compagnie « Fabrika Pulsion »
Lieu : Place de l'église Durée : 30 mn

15 h : 9 rue de la renaissance par la Cie O
Spectacle tout public à partir de 5 ans. Théâtre d'objets fabriqués à partir de matériaux recyclés
Lieu : Place de l'église Durée : 50 mn

16 h : Le jardin de Willy, par Cie Fabrika Pulsion
Spectacle familial
Willy est un véritable nain de jardin militant qui a décidé d'inciter ses cousins, les humains, à créer et entretenir des petits jardins naturels (même une jardinière suffira).
Lieu : Place de la mairie Durée : 45 mn

17 h 45 : Merci Tata, par N. Bauchet et P. Dublin
Burlesque
Marie-Pierre et Jean-François vous invitent à participer à la cérémonie de lecture des dernières volontés de leur regrettée tante Huguette
Lieu : Place de l'église Durée : 50 mn

18 h 45 : Padepagaille, par la Siebel Cie
Spectacle familial, marionnettes et musique, librement inspiré de la « flûte enchantée » de Mozart
Lieu : Place de la mairie Durée : 45 mn

20 h 30 : Le Taf, c'est mon kif par la Cie les Copainches
Charlotte a décroché un nouvel entretien d'embauche.
Il y a trois chaises, deux candidats et une seule porte.
Lieu : Place de l'église Durée : 1 heure

Samedi 9 août

14 h à 19 h : Exposition d'artistes, d'artisans locaux
Lieu : place de l'église, sous le Caquetoire et à la maison des vins.

14 h : Conférence sur la biodiversité communale avec le CDPNE (comité départemental de la biodiversité et de l'environnement)
Un animateur vous racontera toutes les richesses naturelles découvertes à Cheverny lors de l'inventaire réalisé au cours de l'année 2013
Attention !!! Nombre de places limitées : réservation préalable au CDPNE 02 54 51 56 70
Lieu : lavoir de Cheverny Durée : 45 mn

14 h à 19 h : Atelier animation récup, point info sur le compostage et le tri sélectif par les animatrices de Val-éco et les ambassadeurs du tri d'Agglopolys
Vous saurez tout sur le compostage et apprendrez en vous amusant à recycler
Lieu : Place de l'église

15 h : J'emballer par la Cie Fabrika Pulsion
Conférence déballée,
Nicolas Dallu et Jean François Glaswater, présentent avec sérieux et professionnalisme une conférence passionnante ayant comme slogan ravageur « Un bon déchet, c'est un déchet qu'on ne jette pas ».
Lieu : Place de l'église Durée : 55 mn

Samedi 9 août

16 h 30 : Surprise ! Par le collectif des artistes du festival
Une surprise a été concoctée par le collectif du festival
Laissez-vous surprendre par leur bonne humeur !
Lieu : Place de l'église Durée : 1h (en principe !)

19 h : Chorale Public par la Cie Label Z
Annabelle Froment, a choisi de délaissé vocalises et trémolos pour rap et rock avec sa nouvelle chorale : vous, les spectateurs !!
Un pur moment de partage et de dérision
Lieu : Place de l'église Durée : 50 mn

20 h 30 : Tourloubicane par Musiczag
Un voyage musical, poétique et enjoué au cœur de la Sologne et de ses paysages envoûtants
Entre chanson française et folk aux accents colorés, un spectacle festif et chaleureux comme une réminiscence de ces veillées d'antan autour du feu et dont vous ne pourrez repartir sans avoir tapé du pied, chanté et peut-être même dansé, qui sait ?!
Lieu : Place de l'église Durée : environ 2 à 3 heures selon la demande

Dimanche 10 août :

14 h à 19 h : Exposition d'artistes, d'artisans locaux
Lieu : place de l'église, sous le Caquetoire et à la maison des vins

14 h : Conférence sur la biodiversité communale avec le CDPNE (comité départemental de la biodiversité et de l'environnement)
Un animateur vous racontera toutes les richesses naturelles découvertes à Cheverny lors de l'inventaire réalisé au cours de l'année 2013
Attention !!! Nombre de places limitées : réservation préalable au CDPNE 02 54 51 56 70
Lieu : lavoir de Cheverny Durée : 45 mn

15 h : Encore Plus par la compagnie Toi d'abord
Duo de clown sur rouleau.
Même si les victoires restent fragiles, une chose est sûre, ils réessaieront encore et encore...
Lieu : Place de la mairie Durée : 60 mn

16 h 15 : Boulevard du Duel par Fabrika Pulsion
Escrime de théâtre
Prenons l'essence du théâtre de boulevard, le triangle amoureux, le mari, la femme et l'amant. Ajoutons l'honneur et nous obtenons le duel. Le jeu est volontiers burlesque, spectaculaire, absurde et drôle.
Lieu : Place de l'église Durée : 1 heure

18 h : Accidents par Compagnie Astor et la Patronne
Cabaret musical et théâtral avec pour décor une caravane vraiment spéciale
Lieu : Place de l'église Durée : 1 heure

19 h : Apéritif offert par les viticulteurs de Cheverny
Lieu : Place de l'église

20 h 30 : La jurassienne de réparation par le théâtre group
Théâtre décalé
Un petit garage ambulante. Le père, le fils et les deux mécanos ont réussi, après faillite et gestion hasardeuse, à conserver une vieille fourgonnette, quelques outils et une remorque. Entretien express et mécanique sur place !
Lieu : chapiteau Durée : 1h40

*En cas d'intempéries, les spectacles auront lieu sous chapiteau
L'ECHO DU CAQUETOIRE, Festival des arts de la rue de Cheverny
Adresse : Mairie de Cheverny, 41700 Cheverny
Tel mairie : 02 54 79 97 78
Mail : mairie.cheverny@orange.fr
Site internet : www.mairie-cheverny.com ou www.echo-du-caquetoire.org

